



Nairobi 1976

General Conference
Nineteenth Session
General information

Генеральная конференция
Девятнадцатая сессия
Общие информационные документы

inf

Conférence générale
Dix-neuvième session,
Information générale

Conferencia General
19a. reunión,
Información general

الدورة التاسعة عشرة
معلومات عامة

المؤتمر العام

19 C/INF.8
26 octobre 1976
Original français

Allocution
de M. Amadou-Mahtar M'Bow

Directeur général
de l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture
(Unesco)

à l'ouverture solennelle
de la dix-neuvième session de la Conférence générale

Nairobi, le 26 octobre 1976

Madame la Présidente de la Conférence générale,
Monsieur le Président du Conseil exécutif,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Participant pour la première fois en qualité de Directeur général à l'ouverture de la Conférence générale, mes premiers mots seront pour dire aux représentants des Etats membres ici rassemblés ma joie de les retrouver après les deux années qui nous séparent de la dix-huitième session au cours de laquelle ils m'ont unanimement manifesté leur confiance en m'appelant à la tête du Secrétariat de l'Organisation.

Je leur souhaite la bienvenue la plus chaleureuse sur cette terre accueillante d'Afrique.

Je salue aussi les hautes personnalités venues nombreuses nous témoigner leur intérêt et leur sympathie, et tout particulièrement les membres du gouvernement du Kenya et ceux du corps diplomatique, ainsi que les représentants des institutions soeurs du système des Nations Unies.

Enfin, je désire exprimer une reconnaissance toute particulière à Mme Magda Joboru, présidente de la Conférence générale, dont les hautes fonctions prendront fin aujourd'hui même, mais qui, à bien des titres je le sais, restera une amie fidèle de l'Unesco et continuera à en favoriser le rayonnement.

A cet hommage de gratitude, je voudrais associer M. Hector Wynter, président du Conseil exécutif et lui dire sans attendre la clôture de la 100e session combien mes collègues et moi-même avons apprécié et admiré la contribution qu'il a apportée à l'oeuvre de l'Organisation.

Je tiens à m'associer aussi à l'hommage rendu par la Présidente de la Conférence générale à mes prédécesseurs, aux anciens membres du Conseil exécutif et aux chefs d'Etat disparus depuis la précédente session.

Les délégués à la dix-neuvième session de la Conférence générale trouveront ici, j'en suis persuadé, comme l'ont déjà ressenti les membres du Secrétariat, une atmosphère d'amicale coopération propice à leurs travaux.

Aussi voudrais-je d'emblée au nom de l'Organisation, c'est-à-dire en votre nom à tous, Mesdames, Messieurs les délégués, au nom des membres du Secrétariat et en mon nom personnel, adresser à l'éminent chef d'Etat, S. Exc. Mzee Jomo Kenyatta, l'expression de notre profonde gratitude pour son invitation à nous réunir en cette belle capitale du Kenya et dire aux membres du gouvernement, aux autorités locales et au peuple du Kenya combien nous sommes sensibles à leur chaleureuse hospitalité.

Je voudrais également dire combien j'ai été sensible aux paroles aimables que S. Exc. le Président de la République du Kenya a adressées à l'Unesco et à moi-même dans l'allocution qu'il a prononcée au début de cette séance. Elles constituent pour moi un précieux encouragement dans l'exercice d'une fonction difficile entre toutes et à laquelle j'ai été appelé grâce d'abord à la confiance unanime de ses pairs, les chefs d'Etats africains réunis au sein de l'Organisation de l'Unité africaine.

Vingt années, vous le savez, se sont écoulées depuis la dernière session que la Conférence générale a tenue hors du Siège. C'était à New Delhi en 1956 et la tradition semblait bien établie que des assises d'une telle nature, en raison du nombre croissant des Etats membres et de la complexité des rouages de l'Organisation, ne pouvaient se tenir hors de Paris.

C'est dire la signification particulière que revêt la réunion de l'organe délibérant suprême de l'Unesco qui, pour la première fois, siège sur le continent africain. Dans l'histoire de l'Organisation, l'événement que nous vivons ensemble aujourd'hui marque pour l'Afrique une étape importante dans la voie du partage plus équitable des responsabilités au sein de la communauté internationale.

Aussi ai-je à peine besoin de vous dire l'émotion et aussi la fierté que ressent, en ce moment même, l'Africain que je suis.

Qu'il me soit donc permis de rendre hommage à cette terre africaine qui m'a donné naissance, à cette terre ancienne, berceau probable de l'espèce humaine selon les préhistoriens. Témoin des transformations successives qui, de l'aube de la de la préhistoire à nos jours, ont marqué le long et difficile cheminement de l'homme vers le progrès, elle s'efforce, aujourd'hui, d'incarner les aspirations légitimes de l'humanité à la paix dans la justice et à l'entente fraternelle entre toutes les nations. Si éprouvée qu'elle ait été par les dures souffrances de la traite négrière, qui trois siècles durant a provoqué misères et destructions, puis par les humiliations de la domination coloniale, son credo demeure la recherche persévérante des voies qui permettent d'unir les hommes, par-delà leurs diversités inéluctables, pour que tous les peuples puissent enfin assumer en commun le nouveau destin de l'humanité.

*

* *

C'est parce que la paix et la concorde universelle ne peuvent être établies que sur la base de la reconnaissance de l'égalité en dignité de tous les hommes et sur le respect de la libre détermination de chaque peuple, que l'on ne saurait, en ces lieux si proches des terres australes et en ce jour mémorable entre tous dans l'histoire récente de l'Afrique, ne pas évoquer le sort de millions d'Africains et d'Africaines victimes de la domination coloniale, du racisme et de l'apartheid.

La mort des enfants de Soweto et d'ailleurs, tombés parce que revendiquant le droit d'apprendre dans une langue autre que celle de ceux qui ont fait d'eux des parias sur leurs propres terres, est là pour nous rappeler les multiples atteintes qui sont portées quotidiennement en Afrique et ailleurs aux droits les plus élémentaires de l'homme. La liste ne cesse de s'allonger des intellectuels, des artistes, des écrivains et d'humbles gens du peuple jetés en prison, contraints à l'exil ou disparaissant à jamais un beau matin victimes de forces occultes. C'est le lieu de souligner aussi avec force que la domination d'un peuple par un autre peuple est intolérable où que ce soit dans le monde et quelles que soient les raisons par lesquelles on veut la justifier. En tout cas, elle est contraire à tous les principes qui sont à la base de la création de l'Unesco et qui continuent de régir son action.

- Mais sur cette terre d'Afrique, nul n'a jamais cherché à opposer la haine à la haine. Il y a toujours eu une volonté de chercher d'abord à faire triompher la justice par les armes de la persuasion et de la tolérance. Aimé Césaire, l'Antillais d'origine africaine, a su mieux que quiconque situer le combat des peuples dominés en écrivant : "Qu'on le sache, en articulant notre effort dans l'effort de libération des peuples colonisés, en combattant pour la dignité de nos peuples, pour leur vérité et pour leur reconnaissance, c'est en définitive pour le monde entier que nous combattons et pour le libérer de la tyrannie, de la haine et du fanatisme. Nous aurons ainsi contribué à donner un sens, son sens, au mot le plus galvaudé et pourtant le plus glorieux : nous aurons aidé à fonder l'humanisme universel."

Cet humanisme le président Jomo Kenyatta a contribué à le révéler au monde en lui faisant découvrir la culture du peuple kényen et en luttant inlassablement pour l'indépendance de sa patrie. Jamais, au cours des années difficiles, il n'a laissé la haine gagner son coeur. La coopération librement consentie que le Kenya a su instaurer avec toutes les nations du monde, prouve que la xénophobie et le racisme n'ont plus droit de cité sur cette terre qui a été leur victime.

D'autre part, comment ne rendrais-je pas hommage ici à la sagesse qui, très tôt, a fait percevoir au Président de la République du Kenya ce que l'éducation peut faire pour la promotion d'un peuple, pour lui restituer ses valeurs séquestrées, pour les réintroduire à l'école, dans la famille, dans l'âme de tout un pays. Dès 1953, dans son ouvrage Facing Mount Kenya, qui eut tant de retentissement en Afrique et dans le monde, il accordait une très large place aux problèmes de l'éducation africaine. Il avait su mettre en évidence son caractère d'apprentissage concret et permanent, ainsi que ses objectifs de fidélité aux traditions et d'ouverture sur le monde qui, par-delà les âges, lui confèrent une étonnante modernité.

Enfin, je voudrais souligner que, grâce à l'initiative de son gouvernement, le Kenya s'emploie avec vigueur à être une terre de rencontres, d'échanges internationaux. Notre présence ici l'atteste et le message d'espoir, de dignité, de liberté et de fraternité que le Président Kenyatta a exprimé ce matin et qui est le message de l'Afrique, sera pour nous à la fois sujet de méditation et, je le souhaite ardemment, source d'inspiration.

*

* *

Et rien, à vrai dire, en ce jour n'est plus nécessaire. Car nous devons faire face à une problématique mondiale plus préoccupante, je crois, que lors de notre dernière rencontre, il y a deux ans, et dont les répercussions se font inmanquablement sentir dans les domaines de compétence de l'Unesco. Rappellerai-je que, malgré initiatives et tentatives, les points noirs demeurent. De graves conflits armés subsistent. Des populations entières vivent dans le dénuement. Les efforts visant à améliorer les mécanismes de la coopération internationale sont restés jusqu'à présent sans effet. Si les résolutions que l'Assemblée générale des Nations Unies a adoptées par consensus pour l'instauration d'un Nouvel ordre économique international n'ont rien perdu de leur justesse et de leur nécessité et de leur urgence, force est de reconnaître que rien ou à peu près n'a été fait pour que l'idéal qu'elles expriment devienne réalité. Et pourtant, il est de l'intérêt bien compris de tous, je dis bien de tous les pays sans exception et non pas seulement des plus démunis, qu'un ordre plus équitable et plus fraternel s'établisse enfin dans un monde qui persiste à consacrer à la guerre ou à la préparation de la guerre des moyens matériels gigantesques qui, affectés à des fins pacifiques, pourraient enfin améliorer son sort.

Si j'aborde maintenant les problèmes propres à l'Unesco, mais qui découlent, bien sûr, de ceux qui déchirent le monde, tous ceux d'entre vous qui ont suivi notre action savent combien les séquelles des tensions qui ont marqué la dernière session de la Conférence générale ont alourdi l'atmosphère dans laquelle l'Organisation a poursuivi son oeuvre depuis deux ans.

Je ne veux pas assombrir cette séance d'ouverture par des rappels pénibles. Qu'il me soit permis cependant d'énoncer quelques vérités très simples, qu'il serait dangereux de perdre de vue. Une organisation internationale comme l'Unesco vise à l'universalisme, elle en est désormais très proche et, lorsque auront été réduites les dernières citadelles de l'oppression, elle rassemblera à coup sûr tous les Etats de la terre. Ce qui signifie que, organisation intergouvernementale, elle réunira les représentants de gouvernement qu'opposent des antagonismes en tous genres, et notamment politiques et idéologiques. C'est là la servitude mais aussi la raison d'être d'une organisation comme la nôtre. En adhérant à son Acte constitutif, les Etats membres ne sauraient renoncer à leurs options fondamentales. Il serait naïf, illusoire et même dangereux de le croire. Mais, si différents qu'ils puissent se sentir les uns des autres et en raison même de ces différences, ils assument un devoir moral essentiel. Ce devoir consiste, dans les domaines de compétence de l'Organisation, à chercher à dégager tout ce qui leur est commun, tout ce qui les unit, tout ce qui peut leur permettre de marcher ensemble vers des objectifs conformes aux aspirations des hommes et acceptables pour tous, objectifs tantôt proches, tantôt plus lointains et encore difficiles à atteindre, mais qui constituent la base même de cette "solidarité intellectuelle et morale de l'humanité" au service de laquelle l'Acte constitutif de l'Organisation les engage.

Par conséquent, pour chacune des questions sur lesquelles vous allez devoir vous pencher, c'est à la recherche persévérante du plus large terrain d'entente que je vous invite. Souvenons-nous, sur cette terre d'Afrique, de la leçon modeste mais exemplaire que nous donnent les hommes des villages qui, réunis sous l'arbre, quand des problèmes importants se posent à leur communauté, ne ménagent ni leur peine ni leur patience pour réduire les antagonismes et parvenir à la conciliation. C'est à cet effort que je vous convie. Et je ne crains pas de dire que si, comme je l'espère de tout mon coeur, de toute ma foi dans la coopération internationale, l'appel que je vous adresse aujourd'hui de cette terre d'Afrique est entendu, l'"esprit de Nairobi" marquera de la façon la plus digne le trentième anniversaire de notre Organisation et permettra à celle-ci de reprendre avec un souffle nouveau l'élan qui lui est indispensable pour répondre aux aspirations de tous les hommes et de tous les peuples.